



**La Cheffe du Département
des institutions, du territoire
et du sport**

Place du Château 1
1014 Lausanne

A l'attention des Municipalités des
communes vaudoises

Réf. : DFX/tby

Lausanne, le 10 octobre 2022

Pénurie d'énergie – Mesures préparatoires

Mesdames les conseillères municipales,
Messieurs les conseillers municipaux,

Vous le savez, le canton de Vaud, tout comme la Suisse et d'autres pays européens, pourrait rencontrer des difficultés d'approvisionnement d'électricité et de gaz ces prochains mois. Face à cette éventualité, le Conseil d'Etat a pris un certain nombre de décisions pour gérer ce risque de pénurie.

Il a développé une stratégie destinée à garantir la continuité des prestations essentielles à fournir à la population, en cas de contingentement ou de délestage.

Afin de continuer à être au service de la population même en cas de déséquilibre entre l'offre et la demande en électricité et en gaz, il est fondamental que l'ensemble des communes vaudoises disposent de plans de continuité actualisés. Il faut aussi identifier et réaliser rapidement des économies d'énergie au niveau des bâtiments et des éclairages publics, à l'image des recommandations et mesures implémentées fin septembre par le Conseil d'Etat.

Dans la gestion d'une crise énergétique telle que celle pouvant survenir cet hiver, des missions cruciales relèvent de la responsabilité des communes : il s'agit de la mise en place de points de rassemblement d'urgence où la population pourra trouver des prestations essentielles en cas de rupture de l'approvisionnement électrique ou de défaillance des systèmes de télécommunication, le maintien de l'approvisionnement en eau potable ainsi que l'évacuation des eaux usées. Le Conseil d'Etat, appuyé de l'EMCC, va vous accompagner dans la mise en place des mesures à prendre dans ce cadre.

Les communes sont des partenaires essentiels en cas de situation de crise et plus que jamais, au même titre que lors de la pandémie de coronavirus, il faut faire cause commune face à une pénurie potentielle d'électricité et de gaz. Aussi, je vous remercie de réserver le meilleur accueil aux représentants de l'Etat qui viendront vous présenter nos besoins et attentes lors de séances d'information (rappel du calendrier ci-dessous).

Au nom du Conseil d'Etat, je vous réitère ma confiance et mes remerciements pour tout le travail préparatoire que vous allez mettre en œuvre et je suis convaincue que nos efforts conjoints seront récompensés.

Avec mes salutations les meilleures.

La Conseillère d'Etat



Christelle Luisier Brodard
Présidente du Conseil d'Etat

Calendrier par district des séances d'information aux communes

10.10.22 – 17h – Gros-de-Vaud
11.10.22 – 17h – Jura Nord vaudois
12.10.22 – 17h – Nyon
18.10.22 – 18h – Morges
24.10.22 – 17h – Aigle et Riviera Pays-d'Enhaut
25.10.22 – 17h – Lavaux-Oron
26.10.22 – 17h – Broye Vully
02.11.22 – 17h – Lausanne District et Ouest lausannois